

## Type de prestations

Hospitalisation  
Médicaments limités  
Médicaments hors liste  
Médecines douces  
Cures de convalescence

Cures thermales  
Suppléments de tarifs  
Indemnité frais privé en cas d'hospitalisation  
Frais d'accompagnement en milieu hospitalier  
Aide à domicile  
Lunettes, verres de contact  
Moyens auxiliaires  
Préparation accouchement  
Indemnité d'allaitement  
Échographies et mammographies  
Vaccins  
Test HIV ou Elisa  
Stérilisation volontaire  
Traitements dentaires en cas d'accident  
Traitements dentaires en cas de maladie  
Transports  
Psychothérapeutes (non médecins)  
Psychologues  
Décès  
Assistance et rapatriement à l'étranger  
Garde pour enfants jusqu'à 18 ans  
Activité sportive pour enfants jusqu'à 18 ans  
Soins palliatifs (dès 56 ans)  
Remise en forme (dès 56 ans)  
Cours de diététique

## Assurance de base

canton de domicile  
selon liste  
pas assurés  
pas assurés  
pas assurés

10.- par jour, max. 21j  
pas assurés  
pas assurés  
pas assurés

selon liste  
100.-  
pas assurés  
selon Lamal  
cas particuliers  
cas particuliers  
pas assurés  
selon Lamal  
selon Lamal  
50% max 500.- par année  
pas assurés  
pas assurés  
pas assurés

pas assurés  
pas assurés  
pas assurés  
pas assurés  
pas assurés

## Assurance complémentaire Global 4

Extension dans toute la Suisse (Monde avec Mundo)  
90%, prescriptions illimitées  
90%, prescriptions illimitées  
70.- par séance, max 6000.- par année civile  
25.- par jour, maximum 30j par année civile ou  
50.- par jour suite à une hospitalisation  
80% max. 750.- par année civile  
1000.- par année civile  
200.- par cas  
700.- par année civile  
90% max 3000.- par année  
200.- par période de 3 ans  
90% max. 1000.- par année civile  
150.-  
100.- par enfant  
90% sans aucune limite  
90% max 250.- par année civile  
50.- par année civile  
80% max 500.-  
80% max 8000.- par année civile  
80% max 200.- tous les 3 ans  
80% max 5000.- par année civile  
80% max 800.- par année civile  
80% max 700.- par année civile  
2000.- en cas de maladie ou accident  
illimité  
300.- par année civile  
30.- par année civile  
90% max 3000.- par année civile  
300.- par année civile  
50% max 250.- par année civile